Parlement européen
2014-2019

Document de séance

A8-0008/2018

26.1.2018

****

RECOMMANDATION

sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord bilatéral entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur des mesures prudentielles concernant l'assurance et la réassurance
(08054/2017 – C8-0338/2017 – 2017/0075(NLE))

Commission des affaires économiques et monétaires

Rapporteur: Roberto Gualtieri

Légende des signes utilisés

*	Procédure de consultation
***	Procédure d'approbation
***I	Procédure législative ordinaire (première lecture)
***II	Procédure législative ordinaire (deuxième lecture)
***III	Procédure législative ordinaire (troisième lecture)

(La procédure indiquée est fondée sur la base juridique proposée par le projet d'acte.)

SOMMAIRE

Page

PROJET DE RÉSOLUTION LÉGISLATIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN 5

PROCÉDURE DE LA COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND 6

VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL EN COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND 7

PROJET DE RÉSOLUTION LÉGISLATIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN

sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord bilatéral entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur des mesures prudentielles concernant l'assurance et la réassurance
(08054/2017 – C8-0338/2017 – 2017/0075(NLE))

(Approbation)

Le Parlement européen,

– vu la proposition de décision du Conseil (08054/2017),

– vu l'accord bilatéral entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur des mesures prudentielles concernant l'assurance et la réassurance (08065/2017),

– vu la demande d'approbation présentée par le Conseil conformément à l'article 114 et à l'article 218, paragraphe 6, deuxième alinéa, point a) v), du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (C8-0338/2017),

– vu la directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil, du 25 novembre 2009, sur l'accès aux activités de l'assurance et de la réassurance et leur exercice (Solvabilité II),

– vu l'article 99, paragraphes 1 et 4, ainsi que l'article 108, paragraphe 7, de son règlement,

– vu la recommandation de la commission des affaires économiques et monétaires (A8-0008/2018),

1. donne son approbation à la conclusion de l'accord;

2. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission, ainsi qu'aux gouvernements et aux parlements des États membres et des États-Unis d'Amérique.

PROCÉDURE DE LA COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND

Titre	Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, de l'accord bilatéral entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur des mesures prudentielles concernant l'assurance et la réassurance
Références	08054/2017 – C8-0338/2017 – COM(2017)0164 – 2017/0075(NLE)
Date de consultation / demande d'approbation	2.10.2017
Commission compétente au fond Date de l'annonce en séance	ECON 5.10.2017
Commissions saisies pour avis Date de l'annonce en séance	INTA 5.10.2017
Avis non émis Date de la décision	INTA 19.6.2017
Rapporteurs Date de la nomination	Roberto Gualtieri 29.5.2017
Examen en commission	7.12.2017
Date de l'adoption	24.1.2018
Résultat du vote final	+: 50 –: 2 0: 6
Membres présents au moment du vote final	Gerolf Annemans, Burkhard Balz, Hugues Bayet, Pervenche Berès, Udo Bullmann, Enrique Calvet Chambon, David Coburn, Esther de Lange, Markus Ferber, Jonás Fernández, Sven Giegold, Roberto Gualtieri, Brian Hayes, Danuta Maria Hübner, Cătălin Sorin Ivan, Barbara Kappel, Wajid Khan, Wolf Klinz, Philippe Lamberts, Werner Langen, Sander Loones, Bernd Lucke, Olle Ludvigsson, Ivana Maletić, Fulvio Martusciello, Gabriel Mato, Bernard Monot, Caroline Nagtegaal, Luděk Niedermayer, Stanisław Ożóg, Dimitrios Papadimoulis, Sirpa Pietikäinen, Dariusz Rosati, Pirkko Ruohonen-Lerner, Anne Sander, Martin Schirdewan, Molly Scott Cato, Pedro Silva Pereira, Peter Simon, Kay Swinburne, Paul Tang, Ramon Tremosa i Balcells, Ernest Urtasun, Marco Valli, Tom Vandenkendelaere, Jakob von Weizsäcker, Marco Zanni
Suppléants présents au moment du vote final	Matt Carthy, Mady Delvaux, Herbert Dorfmann, Paloma López Bermejo, Thomas Mann, Emmanuel Maurel, Luigi Morgano, Lieve Wierinck
Suppléants (art. 200, par. 2) présents au moment du vote final	Edward Czesak, Manolis Kefalogiannis, Rainer Wieland
Date du dépôt	29.1.2018

VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL
EN COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND

50	+
ALDE	Enrique Calvet Chambon, Wolf Klinz, Caroline Nagtegaal, Ramon Tremosa i Balcells, Lieve Wierinck
ECR	Edward Czesak, Sander Loones, Bernd Lucke, Stanisław Ożóg, Pirkko Ruohonen-Lerner, Kay Swinburne
ENF	Gerolf Annemans, Barbara Kappel
PPE	Burkhard Balz, Herbert Dorfmann, Markus Ferber, Brian Hayes, Danuta Maria Hübner, Manolis Kefalogiannis, Werner Langen, Ivana Maletić, Thomas Mann, Fulvio Martusciello, Gabriel Mato, Luděk Niedermayer, Sirpa Pietikäinen, Dariusz Rosati, Anne Sander, Tom Vandenkendelaere, Rainer Wieland, Esther de Lange
S&D	Hugues Bayet, Pervenche Berès, Udo Bullmann, Mady Delvaux, Jonás Fernández, Roberto Gualtieri, Cătălin Sorin Ivan, Wajid Khan, Olle Ludvigsson, Emmanuel Maurel, Luigi Morgano, Pedro Silva Pereira, Peter Simon, Paul Tang, Jakob von Weizsäcker
Verts/ALE	Sven Giegold, Philippe Lamberts, Molly Scott Cato, Ernest Urtasun

2	-
EFDD	David Coburn
ENF	Bernard Monot

6	0
EFDD	Marco Valli
ENF	Marco Zanni
GUE/NGL	Matt Carthy, Paloma López Bermejo, Demetris Papadakis, Martin Schirdewan

Légende des signes utilisés:
+ : pour
- : contre
0 : abstention